

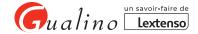
L'essentiel de la BANQUE

Tout sur la banque, ses mécanismes, ses risques et son rôle **Catherine Karyotis**



L'essentiel de la BANQUE

Catherine Karyotis





Cette collection de livres présente de manière synthétique, rigoureuse et pratique l'ensemble des connaissances que l'étudiant doit posséder sur le sujet traité. Elle couvre :

- le Droit et la Science Politique,
- les Sciences économiques,
- les Sciences de gestion,
- les concours de la Fonction publique.

Catherine Karyotis, docteur HDR en sciences de gestion, est Professeur de finance à NEOMA Business School - Campus de Reims où elle dirige le Mastère Spécialisé Analyse Financière Internationale et le programme Objectif Manager en Executive Education.

Du même auteur, chez le même éditeur :

Collection « Carrés Rouge »

- L'essentiel de la Bourse et des marchés de capitaux, 10e éd. 2022-2023.
- L'essentiel du Private Equity et des LBO, 6e éd. 2022-2023 (en coll. C. Bouteiller).

Hors collection

• Analyse financière internationale (sous la dir.), 2020.





PRÉSENTATION

Les banques sont le passage obligé du financement d'une économie. Sans les banques, pas de financement; sans financement, pas de capacité d'investissement des entreprises car l'autofinancement ne suffit plus. Sans les banques, pas de support pour accueillir l'épargne des ménages.

Pour ne parler que de la France, selon la Fédération Bancaire Française (FBF), 99 % des Français ont un compte bancaire, représentant 78 millions de comptes répartis sur environ 35 000 agences bancaires et 48 710 guichets automatiques et distributeurs de billets en 2021.

Le taux d'épargne des Français reste élevé, 21,4 % en 2021. Aussi, l'encours total des dépôts à vue atteint-il 2 700 Mds € en France, chiffre inédit comparé aux crédits qui totalisent un encours de même montant. En matière de gestion de moyens de paiement, on relève 23 milliards d'opérations de paiement, 75 millions de cartes de paiement en France pour effectuer la moitié des paiements.

Finalement, le secteur bancaire fait état de 363 000 salariés fin 2020 (370 300 en 2017), contribuant à 2,4 % de la valeur ajoutée produite en France (2,5 % en 2017).

Les banques sont bousculées depuis plusieurs années et doivent se réinventer face aux nouveaux entrants.

Elles sont aujourd'hui face aux nouveaux risques apparus à l'échelle mondiale, la crise sanitaire, la guerre, le tout sur fond de crise écologique. Les banques font donc partie des acteurs essentiels et catalyseurs des transitions actuelles.

Dans cet ouvrage, nous présentons les éléments de base du système bancaire français. Le Chapitre 1 expose le rôle (historique) d'une banque dans une économie, à savoir la collecte des dépôts et l'accord des crédits et la gestion des moyens de paiement, qui n'est autre que le métier historique d'intermédiation des banques puis il aborde leur rôle dans la création monétaire.

Le Chapitre 2 replace *les établissements financiers dans l'environnement macroécono-mique et réglementaire français*. À cette fin, il part de la *loi bancaire* du 24 janvier 1984 pour présenter ensuite les autorités de tutelle françaises et internationales et retrace l'évolution des lois et directives.

Le Chapitre 3 montre que *les risques sont nombreux dans les métiers bancaires* et rappelle, malgré la crise financière, combien l'activité bancaire est réglementée *via* les ratios qu'on appelle Bâle I, II et III et suite, même si de nouveaux risques sont apparus, comme le risque climatique ou les cyberattaques.

Le Chapitre 4 aborde quelques éléments comptables pour expliquer en quoi un bilan de banque est inversé par rapport à celui d'une société classique, et fait enfin état de quelques indicateurs financiers tels que le fameux RoE – Return on Equities.

Le Chapitre 5 retrace l'historique des *crises financière, sanitaire et géopolitique*, pour montrer les solutions apportées par le système bancaire et ses autorités de tutelle, la Banque Centrale Européenne notamment.

Le Chapitre 6 montre pourquoi et comment les *business models des banques* sont en cours de modification, plus particulièrement encore depuis l'arrivée de nouveaux entrants, *Fintech* et *neo-banques*.

Enfin le Chapitre 7 reprend les principaux termes qu'il expose sous forme d'un *glossaire*.

Et si l'ouvrage démarre par une explication qui s'assimile à un cas d'école pour expliquer le fonctionnement global d'une banque, il se termine par les grands enjeux bancaires et financiers actuels pour conclure sur la nécessité absolue de remettre la finance au service de l'économie et des hommes avec la grille de lecture des Objectifs de Développement Durable édictés par les Nations Unies.

Le livre s'adresse donc à toute personne, étudiant, citoyen ou nouveau collaborateur de banque qui cherche à comprendre les méandres d'un monde si souvent décrié à cause d'un amalgame trop rapide fait depuis la crise financière, et pourtant si indispensable à tout progrès économique. Il tente tout simplement de rendre lisible un univers trop complexe pour le non-initié, de démythifier l'un des acteurs essentiels du système financier mondial.

Aujourd'hui, les banques doivent obligatoirement être au service de l'économie réelle, de la société et de la planète.

PLAN DE COURS

Présentation	
Introduction – Une banque démarre son activité sans un euro de dépôt	
Chapitre 1 – Banque et économie	17
1 – La notion d'établissement de crédit	17
2 – Intermédiation et activités de financement	18
■ Le compte	19
a) Le droit au compte	19
b) Les différents types de comptes	19
c) Le compte Nickel	20
d) Shine: des comptes aux crédits	20
e) Helios : une néo-banque éco-responsable	21
f) Le concept de neo-banque et l'open banking	21
■ La collecte des dépôts	25
a) Les dépôts à vue	26
b) Les dépôts à terme	26
c) Le cas particulier de l'épargne logement	27
d) Statistiques dépôts	27

■ Les crédits	28
a) Les crédits aux particuliers	28
b) Les crédits aux entreprises	33
■ La marge d'intermédiation	39
3 – La gestion des moyens de paiement	40
Les différents moyens de paiement	40
Les systèmes de paiements	41
a) Le système de petit montantb) Le système de gros montant	41 42
4 – La banque et la création monétaire	43
■ La notion de monnaie	43
■ Les contreparties de la masse monétaire	45
a) Les créances nettes sur l'extérieur	45
b) Le crédit interne	45
Un pouvoir de création monétaire limité	46
5 – Les crypto-monnaies	46
■ La notion de crypto-monnaie	46
■ La blockchain: aperçu	48
■ Le projet de crypto-monnaie de la Banque de France	50
Chapitre 2 – Banque et environnement	51
macroéconomique et réglementaire	
1 – De la loi bancaire de 1984 à l'Europe bancaire	51
■ Les différentes catégories d'établissements	57
a) Les établissements de crédit	57
b) Les prestataires en services d'investissement	58
c) Les prestataires de services de paiement	58
■ Les autorités de tutelle	59
a) Le système européen des banques centrales	60
b) Les autorités de tutelle européennes et internationales	62
c) L'Union bancaire et le Paquet bancaire	63

2 – Les évolutions macroéconomiques	69
■ L'économie de marché	69
■ Le développement du marché interbancaire	70
■ La politique monétaire en période normale	72
a) Les opérations d'open market	73
b) Les facilités permanentes	74
c) Les réserves obligatoires	74
Chapitre 3 – Banque et risques	77
1 – La typologie des risques	78
■ Le risque de crédit	78
■ Le risque de liquidité	79
■ Le risque de taux	79
■ Le risque de change	82
■ Le risque de marché	82
■ Le risque souverain	83
■ Le risque opérationnel	83
■ Le cyber risque	84
■ Le risque climatique	85
■ Le risque sanitaire	86
■ Le risque global d'insolvabilité	87
■ Le risque systémique	87
2 – La réglementation	88
■ La réglementation de la Banque des Règlements Internationaux :	
de Bâle I à Bâle III	88
■ Bâle I	88
■ Bâle II	88
a) Pilier I: exigences minimales de fonds propres	88
b) Pilier II: supervision réglementaire	89
c) Pilier III : communication à destination du marché	29

■ Bâle III	89
a) Pilier I: fonds propres	90
b) Pilier II: couverture des risques	90
c) Pilier III: encadrement de l'effet de levier	91
d) Pilier I: gestion et surveillance des risques	91
e) Pilier V : discipline de marché	92
f) Liquidité	92
■ État synoptique de l'évolution de la réglementation bancaire	93
■ La Directive CRD4 et le Règlement CRR (FBF 13 novembre 2013)	94
L'accord historique de décembre 2017 reporté momentanément	95
■ Bâle III et le Covid-19: assouplissement puis report	96
Les stress tests: principes généraux	96
■ Le cas particulier des établissements d'importance systémique	98
■ Les risques vus par le MSU et la SREP	99
■ La lutte contre le blanchiment des capitaux	100
Chapitre 4 – Banque et gestion financière	105
1 – Le bilan et ses documents complémentaires	105
■ Le bilan	105
■ Le hors-bilan et l'annexe des banques	107
2 – Le compte de résultat ou soldes intermédiaires de gestion	109
3 – Les principaux ratios utilisés en gestion	110
■ Le coefficient net d'exploitation	110
■ La marge bancaire globale	111
■ La productivité par agent	111
■ Les indicateurs du coût du risque	111
■ Les indicateurs de performance	111
4 – Exemple de comptes : le bilan et les soldes intermédiaires	
de gestion des grands groupes bancaires français	111

Chapitre 5 – Banque et environnement mondial : de la crise financière aux crises sanitaire et géopolitique	115
	113
1 – La crise financière de 2007 : les subprimes et la titrisation comme	445
instrument de propagation	115
Les crédits immobiliers américains	115
La propagation de la crise via la titrisation	116
■ La titrisation synthétique	118
2 – Rétrospective rapide de la crise de 2008 et suite	118
■ La crise financière stricto sensu	118
■ La crise des dettes souveraines	120
3 – Les banques centrales pendant les crises : les politiques	
monétaires non conventionnelles	122
■ Les États et la Covid-19	122
■ Les banques centrales : des montants et des opérations inédits	400
en 2008	122
Les politiques monétaires non conventionnelles	123
■ La poursuite de ces politiques	125
■ Une divergence: la fin du QE aux USA, des TLTRO en Europe	126
■ une convergence face à la Covid-19	129
restant une convergence en 2022 mais face à l'inflation	132
Chapitre 6 – Une révision du business model	
des banques	133
1 – Les différentes activités bancaires	133
■ Les trois grandes activités	133
■ Les métiers	134
a) Métiers de la banque de réseau : exemples	135
b) Métiers de la banque de financement et d'investissement	136
c) Métiers de l'Asset management	136
d) Métiers des traitements et fonctions supports : exemples	137

PLAN DE COURS

Bibliographie	159
Chapitre 7 – Glossaire	145
2 – Pour une finance au service de l'économie	141
Pour une séparation des métiers ou non	140
■ Une nouveauté : le Banking-as-a-service	140
■ Les nouveaux métiers	137

Liste des principales abréviations

ABCP Asset Backed Commercial Paper
ABE Autorité bancaire européenne

ABS Asset Backed Securities

ACPR Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

AI M Asset & Liability Management AMF Autorité des marchés financiers API Application Programming Interface BCF Banque centrale européenne BCN Banque centrale nationale C. mon. fin. Code monétaire et financier CDO Collateral Debt Obligation CDS Credit Default Swap CFT 1 Common Equity Tier One CRD Capital Requirement Directive

CRR Capital Requirement Regulation
EONIA Euro Overnight Interest Average
EURIBOR Euro Interbank Offered Rate
FBF Fédération bancaire française
FCT Fonds commun de titrisation

FED Federal Reserve Bank

FESF Fonds européen de solidarité financière

FICP Fichier des incidents de remboursement des crédits

FMI Fonds monétaire international

FP Fonds propres

GSE Government Sponsored Enterprises

IFRS International Financial Reporting Standards

IS Impôt sur les sociétés LCR Liquidity Coverage Ratio

LDD Livret de développement durable
LEP Livret d'épargne populaire
LIBOR London Interbank Offered Rate
LTRO Long Term Refinancing Operation
MBS Mortgage-Backed Securities
MES Mécanisme européen de solidarité

Main Refinancing Operation MRO MSU Mécanisme de supervision unique NSFR Net Stable Funding Ratio OMT Outright Monetary Transaction Organisme de placement collectif en valeurs mobilières OPCVM Primary Dealer Credit Facility **PDCF PELTRO** Pandemic Emergency Longer-Term Refinancing Operation PIB Produit intérieur brut PMI Purchasing Managers Index **PNB** Produit national brut PPR Prêt participatif relance PTZ Prêt à taux zéro OE Ouantitative Easing Risk Adjusted Return on Capital RAROC Taux de refinancement REFI ROA Return on Assets Return on Equities ROE ROI Return on Investment RTGS Real Time Gross Settlement System SCF Sepa Card Framework SCT Sepa Credit Transfert SDD Sepa Direct Debit SEBC Système européen des banques centrales

SEPA Single Euro Payments Area SMP Securities Markets Program SPV Special Purpose Vehicle

Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication SWIFT

TARGET

TAF

Trans-European Automated Real-time Gross Settlement Express Transfer System

TCN Titre de créance négociable

Term Auction Facilities

Targeted Longer-Term Refinancing Operation TI TRO

TSLF Term Securities Lending Facilities

TVA Taxe sur la valeur ajoutée

Introduction

Une banque démarre son activité sans un euro de dépôt

Le cas présenté ci-après permet de comprendre le fonctionnement général d'une banque mais reste un cas d'école purement théorique.

Imaginons deux individus : l'un, nommé B, souhaitant démarrer une activité de banque en vue de prêter à l'économie, l'autre, nommé E, désirant se constituer entreprise afin de produire un bien donné.

Les étapes sont les suivantes :

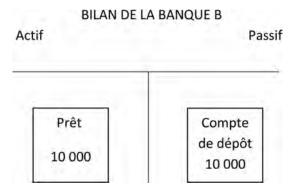
- E vient solliciter B pour obtenir un prêt de 10 000 €;
- B se constitue banque et démarre son activité avec un prêt de 10 000 € à son premier client
 E. L'enveloppe de 10 000 € que B prête à E représente un emploi à inscrire à son bilan.

Quelles ressources B peut-il mettre en face de son emploi?

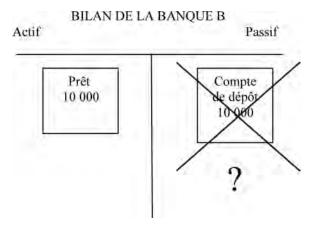
E voulant le remercier de ce prêt ouvre un compte de dépôt chez B.

Le bilan de B est équilibré, l'activité bancaire peut démarrer.

Son bilan se présente ainsi:



Imaginons cependant que E ne veuille pas ouvrir de compte chez B.



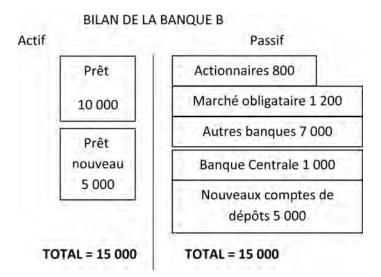
On parle de fuite bancaire.

B doit chercher d'autres ressources : où va-t-il les trouver ?

- auprès de ses actionnaires ;
- auprès du marché obligataire;
- auprès d'autres banques;
- auprès de la banque centrale.



Puis la banque développe son activité, elle va conquérir d'autres clients qui apportent alors des ressources supplémentaires en matière de dépôts; la banque pourra ensuite prêter aux autres banques et l'activité est définitivement lancée.



Et ainsi de suite...

Ce sont tous ces principes et ces techniques qui sont expliqués ci-après.

Bien évidemment, ce cas est un cas purement d'école : une banque ne peut pas démarrer son activité sans capital préalable ; un manager ne peut se prévaloir directeur ou président de banque sans avoir prouvé son identité à la Banque de France...

Chapitre 1

Banque et économie

Une opération de banque consiste à collecter des fonds et à accorder des crédits tout en proposant et gérant des moyens de paiement pour la clientèle. C'est le métier historique de la banque qui va, si les dépôts ne suffisent pas à financer les crédits, chercher un refinancement auprès de la banque centrale ou des autres banques sur le marché interbancaire, créant alors de la monnaie.

La notion d'établissement de crédit

L'article 1 de la loi bancaire, repris par l'article L. 311-1 du Code monétaire et financier, définit un *établissement de crédit* comme « une personne morale qui effectue à titre de profession habituelle des opérations de banque ».

On appelle opération de banque :

- la réception des fonds du public;
- les opérations de crédit ;
- la mise à disposition et la gestion des moyens de paiement.

En matière de réception de *fonds* du public, sont considérés comme tels les fonds qu'une personne recueille d'un tiers, notamment sous forme de dépôts, avec le droit d'en disposer pour son propre compte, mais charge à elle de les lui restituer (C. mon. fin., art. L. 312-2).

Une opération de *crédit* est un acte par lequel une personne agissant à titre onéreux met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement de signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie (C. mon. fin., art. L. 313-1).

Sont considérés comme *moyens de paiement*, tous les instruments qui permettent à toute personne de transférer des fonds (C. mon. fin., art. L. 311-3).

Cette notion d'opération de banque a toute son importance car, d'une part, les établissements de crédit et les sociétés financières en ont le monopole et, d'autre part, elle permet de

classifier les établissements en fonction de leur habilitation à faire toute opération de banque ou pas. Notons cependant que ledit monopole est progressivement remis en cause, demandant aux établissements de crédit de réviser leur modèle. Citons, à titre d'exemple, les fonds européens d'investissement à long terme (ELTIF) créés par le règlement européen du 29 avril 2015 et entré en vigueur le 9 décembre 2015. Ces fonds ELTIF ont pour objectif d'apporter des financements long terme à des entreprises non cotées, des PME cotées, ou encore à destination de projets d'infrastructure. Très précisément, seule la réception de fonds remboursables du public entre dans la définition du monopole bancaire au sens de la législation européenne (CRD IV).

Par-delà cette notion d'opération de banque, les établissements de crédit peuvent exercer d'autres activités, pour lesquelles ils n'ont pas le monopole, activités qualifiées de *connexes*, parmi lesquelles on note:

- les opérations de change;
- les opérations sur or, métaux précieux et pièces;
- le placement, la souscription, l'achat, la gestion, la garde et la vente de valeurs mobilières et de tout produit financier;
- le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine ;
- le conseil et l'assistance en matière de gestion financière, l'ingénierie financière et, d'une manière générale, tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises, sous réserve des dispositions législatives relatives à l'exercice illégal de certaines professions;
- les opérations de location simple de biens mobiliers ou immobiliers pour les établissements habilités à effectuer des opérations de crédit-bail;
- les services permettant le versement d'espèces sur un compte de paiement et les opérations de gestion d'un compte de paiement, les opérations de paiement tels que les prélèvements et les paiements par carte et virements;
- l'émission d'instruments de paiement et/ou acquisition d'ordres de paiement;
- les services de transmission de fonds;
- l'émission et la gestion de monnaie électronique (C. mon. fin., art. L. 311-2).

2 Intermédiation et activités de financement

L'intermédiation est le métier historique de base des banques.

Une banque collecte des fonds au travers de l'activité appelée de *dépôts* qu'elle va ensuite prêter au travers de son activité dite de *crédit*. Si les encours de crédits excèdent le montant des dépôts, la banque va se refinancer au travers du marché interbancaire qui fait partie du marché monétaire.